

Bureau de la métropole du 19 janvier 2018

COMPTE RENDU

Date de convocation
5 janvier 2018

Conseillers en exercice
43

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 19 janvier 2018 à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, M. A. MASSON, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Y. NEDELEC, Mme R. FILIPE, Vice-Présidents.

M. D. FERELLOC, M. R. HERVE, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

FINANCES

- Garanties d'Emprunts

B 2018-01-001

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SACP d'HLM Le Logis Breton pour un prêt d'un montant total de 140 000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction de 14 logements PSLA, Résidence Nividic, Lotissement des Portes de la rade au Relecq-Kerhuon.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 140 000 € souscrit par la SACP d'HLM Le Logis Breton auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
Abstentions: Les
groupes Brest
Nouvelle Alternative
et Rassemblement
pour Brest

B 2018-01-002

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Aiguillon Construction à hauteur de 5,49 % pour un emprunt d'un montant total de 1 730 779 euros au titre du contrat de prêt haut de bilan bonifié contracté dans le cadre de la convention passée avec la Caisse des dépôts et consignations.

Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 5,49 % pour un prêt d'un montant total de 1 730 779 € souscrit par la SA HLM Aiguillon Construction auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest

B 2018-01-003

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Aiguillon Construction à hauteur de 5,5 % pour un emprunt d'un montant total de 3 127 784 euros au titre du contrat de prêt haut de bilan bonifié contracté dans le cadre de la convention passée avec la Caisse des dépôts et consignations.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 5,5 % pour un prêt d'un montant total de 3 127 784 € souscrit par la SA HLM Aiguillon Construction auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
Abstentions: Les
groupes Brest
Nouvelle Alternative
et Rassemblement
pour Brest

ADMINISTRATION GENERALE

- Ressources Humaines

B 2018-01-004

- ASMB - Approbation d'une convention d'objectifs avec l'Association Sportive Métropolitaine Brestoise (ASMB)

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention d'objectifs ci-joint entre Brest métropole et l'Association Sportive Métropolitaine Brestoise (ASMB) et d'autoriser le Président ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Patrimoine

B 2018-01-005

- Demandes d'autorisation d'urbanisme

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments métropolitains.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

SERVICES A LA POPULATION

- Ecologie urbaine

B 2018-01-006

- Approbation d'un projet de protocole transactionnel relatif au marché de travaux d'extension du réseau de chaleur sur la Rive Droite.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes d'autoriser le Président ou son représentant à signer le projet de protocole transactionnel ci-joint relatif au marché de travaux d'extension du réseau de chaleur sur la Rive droite (lot génie civil).

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

B 2018-01-007

- Agence française pour la biodiversité - Approbation d'un projet de convention de subvention entre Brest métropole et l'Agence Française pour la Biodiversité.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de subvention entre Brest métropole et l'Agence Française pour la Biodiversité pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Propreté Déchets

B 2018-01-008

- Vente de matériaux - Approbation des contrats de reprise des matériaux issus de la collecte sélective pour la période 2018-2022

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions relatives à la reprise des matériaux issus de la collecte sélective et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les projets de contrats types nationaux et de contrats avec les repreneurs retenus à l'issue d'une consultation départementale.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Nautisme

B 2018-01-009

- Centres Nautiques - Règlement intérieur des centres nautiques de Brest métropole.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de règlement intérieur ci-joint des centres nautiques de Brest métropole

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Equipements d'Agglomération

B 2018-01-010

- Centre de Médecine du Sport : approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole et le collège Fontaine Margot – Keranroux pour le suivi médical des sportifs de la section sportive scolaire de badminton.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat pour l'année scolaire 2017 - 2018 entre Brest métropole et le collège Fontaine Margot - Keranroux pour le suivi médical des sportifs de la section sportive scolaire de badminton et d'autoriser le Président, ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-01-011

- Musée des beaux-arts : demande d'une subvention auprès de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne) pour l'exposition « 50 ans du musée des beaux-arts de Brest » (titre provisoire) programmée de février à juin 2018.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter auprès de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne) une subvention au taux le plus élevé pour l'exposition « 50 ans du musée des beaux-arts » (titre provisoire) au musée des beaux-arts de Brest.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-01-012

- Musée des beaux-arts : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne pour contribuer au financement de la décontamination d'œuvres au musée des beaux-arts.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter auprès de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne) et de la Région Bretagne, une subvention, au taux le plus élevé, dans le cadre du dispositif du Fonds Régional d'Aide à la Restauration (F.R.A.R.) pour contribuer au financement de la décontamination d'œuvres au musée des beaux-arts.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-01-013

- Musée des beaux-arts : demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne pour contribuer au financement d'un poste d'assistant qualifié de conservation à temps plein en 2018.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter le concours financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne pour contribuer au financement d'un poste d'assistant qualifié de conservation à temps plein au musée des beaux-arts de Brest pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-01-014

- «Les amis du patrimoine de Plougastel». Approbation d'un projet d'avenant prolongeant jusqu'au 31 décembre 2018 la convention d'objectifs et de moyens 2014-2017 entre Brest métropole et l'association «Les amis du patrimoine de Plougastel».

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant de prolongation, jusqu'au 31 décembre 2018, de la convention d'objectifs et de moyens 2014-2017 entre Brest métropole et l'association « Les amis du patrimoine de Plougastel » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Espace Public

B 2018-01-015

- Déploiement Fibre optique - Convention relative à l'usage des supports d'éclairage public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibres optiques.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention relatif à l'usage des supports (poteaux en béton armé) d'éclairage public pour l'établissement et l'exploitation des réseaux de communications électroniques en fibres optiques de tous les opérateurs, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-01-016 - **Annulation et remplacement de la délibération B.2017-09-239 du 29 septembre 2017 - Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue du Bois de Lambézellec - lotissement « Le bois de Lambézellec » à BREST.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public la rue du Bois de Lambézellec - lotissement « Le bois de Lambézellec » à Brest.

B 2018-01-017 - **Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue du Prajen et des espaces communs, ZAC du Petit Kervao à Brest.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public la rue du Prajen et les espaces communs, ZAC du Petit Kervao à Brest.

URBANISME

B 2018-01-018 - **Modification des modalités de décision d'attribution des subventions aux particuliers dans le cadre de l'opération de coloration des façades du quartier des maisons 'castor' de Keranroux à Brest.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions de modification des modalités de décision d'attribution des subventions aux particuliers dans le cadre de l'opération de coloration des façades du quartier des maisons « castor » de Keranroux à Brest prévues à l'article 5 du règlement d'attribution des subventions.

B 2018-01-019 - **Opérations de coloration des façades : choix des secteurs stratégiques éligibles au dispositif de subventions.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la liste des secteurs stratégiques éligibles au dispositif de subventions pour la qualité architecturale des opérations de coloration des façades pour les années 2018 et 2019.

- Aménagement

B 2018-01-020 - **Brest Lambézellec - Permis d'aménager sur le site anciennement IFAC. Demande de transfert par l'opérateur des espaces et équipements communs de l'opération à Brest métropole. Approbation de la convention de rétrocession directe.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le principe de transfert direct sollicité par l'opérateur sur le projet de réaménagement du site anciennement IFAC à Brest Lambézellec, des espaces et équipements communs de l'opération à Brest métropole, d'approuver le projet de convention et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

- Habitat

- B 2018-01-021** **- Club Prisme - Approbation de l'adhésion**
Suite au colloque national de fin 2013 organisé à Brest sur les enjeux des parcs immobiliers des années 50-70, 8 villes ont souhaité travailler en réseau en créant le « Club Prisme ». Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole au Club Prisme, d'approuver le projet de statuts et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2018-01-022** **- TINERGIE : rénovation énergétique des copropriétés – Attribution de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux dans le cadre des financements du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain.**
Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux de copropriétés accompagnés par la plateforme de rénovation énergétique Tinergie annexées à la présente délibération.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2018-01-023** **- TINERGIE : rénovation énergétique des copropriétés – attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés.**
Dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples annexées à la présente délibération.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2018-01-024** **- TINERGIE – rénovation énergétique de l'habitat individuel : attribution de subventions aux particuliers.**
Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
-
- B 2018-01-025** **- Fonds d'Intervention pour l'Habitat – Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les décisions d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat pour un montant de 53 389 €.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Affaires Foncières

- | | | |
|----------------------|--|---------------------------------|
| B 2018-01-026 | <p>- Plouzané - Zone artisanale de Mescouezel - extension sud - Approbation de la cession d'une parcelle de terrain de 853 m² cadastré AY 174 (lot n°1) au profit de Monsieur Toby et Madame Rioual en vue d'y installer une activité de chauffagiste.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une parcelle de terrain de 853 m² cadastré AY 174 (lot n°1), située Zone artisanale de Mescouezel – extension sud à Plouzané à Monsieur Eric Toby et Madame Nathalie Rioual ou toute personne morale pouvant se substituer à eux.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-027 | <p>- Plougastel-Daoulas - Acquisition des parcelles bâties cadastrées BA 13 et 16, situées 23 avenue Charles de Gaulle aux consorts Cariou.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles bâties cadastrées BA 13 et 16 appartenant aux consorts Cariou en vue d'un projet de renouvellement urbain en habitat.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-028 | <p>- Guipavas - Approbation de l'acquisition d'une partie de la parcelle AY 150 appartenant à Monsieur Guillou, située rue de la Fraternité.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion de terrain d'une surface d'environ 7 m² prise sur la parcelle cadastrée AY 150 et située rue de la Fraternité à Guipavas appartenant à Monsieur Guillou.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-029 | <p>- Guipavas - Approbation de l'acquisition d'une partie de la parcelle AO 26 appartenant aux consorts Bervas, située rue François Tanguy Prigent.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion de terrain d'une surface d'environ 7 m² prise sur la parcelle cadastrée AO 26 et située rue François Tanguy Prigent à Guipavas appartenant aux consorts Bervas.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-030 | <p>- Guipavas - Douvez - Rue Pen an Traon - Approbation de l'acquisition à titre gratuit par Brest métropole d'une parcelle de terrain cadastré BM 181, appartenant à M. Jean-Jacques Vourch.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit d'une parcelle de terrain cadastrée BM 181, située rue de Pen an Traon à Guipavas et appartenant à M. Jean-Jacques Vourch.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

- B 2018-01-031** - **Guipavas - Rue de Brest - Cession d'une partie des parcelles CA 155 et 267 appartenant à Brest métropole pour une superficie d'environ 75 m² à la copropriété de la Résidence Kerastyvel.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une portion de terrain d'environ 75 m² prise sur les parcelles CA 155 et 267, appartenant à Brest métropole et situées rue de Brest à Guipavas, aux copropriétaires de la Résidence Kerastyvel.
- B 2018-01-032** - **Guipavas - Approbation de l'acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la parcelle BA 101 appartenant aux consorts Jaouen, située à Keravelloc.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée BA 101 d'une surface de 4003 m² appartenant aux consorts Jaouen et située à Keravelloc à Guipavas.
- B 2018-01-033** - **Annulation et remplacement de la délibération B 2017-09-251 du 29 septembre 2017 intitulée 'Guipavas-approbation de l'acquisition d'une partie des parcelles AW 424, 80 et 82 appartenant à SCCV Résidences de Coataudon, sises 99 boulevard de Coataudon' - Ajout d'une parcelle et ajustement de la superficie cédée.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles nouvellement cadastrées AW 561, 563, 564 et 566 appartenant à SCCV Résidences de Coataudon dans le cadre de l'emplacement réservé n°66 pour élargissement de la voirie, à Guipavas.
- B 2018-01-034** - **Guilers - ZAC de Pen ar C'hoat - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 40 m² située rue Lucie Randouin, en vue d'une cession à Brest Métropole Aménagement.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désaffectation et le déclassement du domaine public d'une emprise de 40 m² située rue Lucie Randouin dans la ZAC de Pen ar C'hoat à Guilers, en vue d'une cession à Brest Métropole Aménagement.
- B 2018-01-035** - **Guilers - ZAC de Pen ar C'hoat - Cession d'une emprise de 40 m² issue du domaine public, située rue Lucie Randouin, au profit de Brest Métropole Aménagement.**
Il est proposé, au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise de 40 m² issue du domaine public et située rue Lucie Randouin dans la ZAC de Pen ar C'hoat à Guilers, au profit de Brest Métropole Aménagement.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-01-036** - **Brest - Rue de Normandie - Approbation de la cession d'un espace vert cadastré ET n° 162 au profit de Monsieur Yann L'Heveder et de Madame Adeline Jugan.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession de la parcelle d'espace vert cadastrée ET n° 162, sise rue de Normandie à Brest, au profit de Monsieur Yann L'Heveder et de Madame Adeline Jugan.
- B 2018-01-037** - **Brest - ZAC du Vern - Approbation de l'acquisition par Brest métropole d'un terrain de 6427 m² (lot n°6) à Brest Métropole Aménagement afin d'y construire un centre de regroupement des équipes des directions voirie et espaces verts de la Rive droite.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'un terrain de 6427 m² (lot n°6), situé dans la zone d'activité du Vern à Brest et appartenant à Brest Métropole Aménagement.
- B 2018-01-038** - **Brest - Rue du Moulin à Poudre - Approbation de la cession d'un espace vert cadastré BY n° 352 au profit de Monsieur Olivier Guéret et Madame Estelle Ogor.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession de la parcelle d'espace vert cadastrée BY n° 352, sise rue du Moulin à Poudre à Brest, au profit de Monsieur Olivier Gueret et de Madame Estelle Ogor.
- B 2018-01-039** - **Brest - 17 rue Roger Vercel - Approbation de l'acquisition à titre gratuit d'une emprise de voirie, appartenant à Monsieur Ossant Ludovic et Madame Poupon Emmanuelle.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit d'une emprise de voirie cadastrée en section BK n° 536p sise 17 rue Roger Vercel à Brest et appartenant à Monsieur Ossant Ludovic et Madame Poupon Emmanuelle.
- B 2018-01-040** - **Brest- 7 rue Inkermann- Lot n°3 de la copropriété relevant des successions de Mesdames Masson Marie et Gabrielle- Approbation de la poursuite de la procédure d'expropriation au profit de la SEMPI suite à l'état d'abandon manifeste définitif déclaré par la Ville de Brest.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la poursuite de la procédure d'expropriation au profit de la SEMPI du bien sis 7 rue Inkermann à Brest, formant le lot n°3 de la copropriété cadastrée BT n°211, déclaré en état d'abandon manifeste définitif par le Conseil Municipal de la Ville de Brest.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- | | | |
|----------------------|---|---------------------------------|
| B 2018-01-041 | <p>- Brest - Avenue de Provence - Acquisition d'un local commercial appartenant à Monsieur et Madame Thoraval au centre commercial du Bergot.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'un local commercial appartenant à Monsieur et Madame Thoraval au centre commercial du Bergot à Brest.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-042 | <p>- Brest - Avenue de Provence - Approbation du versement des indemnités de transfert du fonds de commerce de pharmacie au centre commercial du Bergot.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le versement des indemnités de transfert du fonds de commerce de pharmacie Thoraval au centre commercial du Bergot à Brest.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-043 | <p>- Brest - Rue de Kéroriou - Approbation du rachat des garages cadastrés KM n° 53 et 54 auprès de l'établissement public foncier de Bretagne.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le rachat des garages cadastrés KM n° 53 et 54, sis rue de Kéroriou à Brest, auprès de l'établissement public foncier de Bretagne qui en assure le portage.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-044 | <p>- Brest - Approbation de la cession à Brest métropole habitat de la parcelle AH 759 située 67 rue Robespierre.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession de la parcelle AH 759 située 67 rue Robespierre, qui a été préemptée dans le cadre de la politique locale de l'habitat.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-01-045 | <p>- Brest - Rue Emile Rouse - Autorisation donnée à la SCCV 'Le débit vert' ou toute société qui pourrait s'y substituer de déposer une demande de permis de construire pour la réalisation d'un projet immobilier sur une portion de terrain appartenant à Brest métropole.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser la SCCV « Le débit vert » ou toute société qui pourrait s'y substituer de déposer une demande de permis de construire pour la réalisation d'un projet immobilier sur des parcelles appartenant à Brest métropole, situées rue Emile Rouse à Brest.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées
au Secrétariat du Bureau de la métropole**

MIS A L’AFFICHAGE LE 22/01/2018 .